

Septième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 16^e jour de novembre 1998 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Gilles Loiseau, Luc Mercier, Nicole Mongeon-Guay, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Cyrille Cliche et Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Gilles Ménard, directeur du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absence : Monsieur Noël L'Écuyer, commissaire.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon-Guay, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 98.11.16
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter au point 04.2 Correspondance :

04.2.4 Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu

04.2.5 Madame Élane Desjardins, transport

Ajouter le point 04.8 Journée d'études

Ajouter le point 04.9 Nomination de deux représentants du Conseil des commissaires au conseil d'administration de la Corporation du Centre de plein air l'Estacade

Ajouter le point 06.5 Aménagement d'un atelier pour la formation en ébénisterie industrielle

Enlever le point 08.3 Modification de statut d'engagement – direction d'école

Ajouter le point 08.6 Nomination au poste de conseiller pédagogique en enseignement moral et religieux et en animation pastorale

Ajouter le point 10.3 Cobri Concept Inc.

Ajouter le point 12.1 École primaire Saint-Luc

Ajouter le point 12.2 Remerciements

Ajouter le point 12.3 Collège de Saint-Césaire

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 19 octobre 1998 (document HR 98.11.16 SG 04.1)
- 04.2 Correspondance :
 - 04.2.1 Décret : Paroisse de Saint-Jean-Baptiste (document HR 98.11.16 SG 04.2)
 - 04.2.2 Bellefleur, Chartrand, Tétrault – Offre de services
 - 04.2.3 Cobri Concept Inc.
 - 04.2.4 Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
 - 04.2.5 Madame Élane Desjardins, transport
- 04.3 Adoption des règlements de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs :
 - 04.3.1 Au directeur général «C C R 03 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.1)
 - 04.3.2 Au secrétariat général «C C R 04 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.2)
 - 04.3.3 Au directeur du Service de l'enseignement aux jeunes «C C R 05 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.3)
 - 04.3.4 Au directeur d'école «C C R 06 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.4)
 - 04.3.5 Au directeur du Service de l'enseignement aux adultes et à la formation professionnelle «C C R 07 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.5)
 - 04.3.6 Au directeur de centre «C C R 08 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.6)
 - 04.3.7 Au directeur du Service des ressources humaines «C C R 09 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.7)
 - 04.3.8 Au directeur du Service des ressources matérielles «C C R 10 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.8)
 - 04.3.9 Au directeur du Service des ressources financières «C C R 11 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.9)
 - 04.3.10 Au directeur du Service des technologies de l'information «C C R 12 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.10)
- 04.4 Nomination des représentants des groupes socio-économiques et des groupes sociocommunautaires au Conseil d'établissement des centres
- 04.5 Nomination des représentants des entreprises de la région au Conseil d'établissement des centres
- 04.6 Autorisation de signer le calendrier de conservation des documents et ses modifications (document HR 98.11.16 SG 04.13)
- 04.7 Désignation de deux représentants au Conseil d'administration de la Fondation Polyvalente Marcel-Landry
- 04.8 Journée d'études
- 04.9 Nomination de deux représentants du Conseil des commissaires au conseil d'administration de la Corporation du Centre de plein air l'Estacade
- 05.1 Clientèle officielle au 30 septembre 1998 (Préscolaire – Primaire – Secondaire) (document HR 98.11.16 EJ 05.1)
- 06.1 Représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) (document HR 98.11.16 EA 06.1)
- 06.2 Frais annuels exigibles de la clientèle adulte en formation générale (document HR 98.11.16 EA 06.2)
- 06.3 Résultats au concours «Coupe des Nations 98» en cuisine (document HR 98.11.16 EA 06.3)
- 06.4 Rapport de la clientèle adulte au 15 octobre 1998 (document HR 98.11.16 EA 06.4)
- 06.5 Aménagement d'un atelier pour la formation en ébénisterie industrielle
- 08.1 Démissions

- 08.2 Engagements
- 08.4 Congés sans traitement
- 08.5 Congé à traitement différé
- 08.6 Nomination au poste de conseiller pédagogique en enseignement moral et religieux et en animation pastorale
- 09.1 Mainlevée concernant les taxes scolaires
- 09.2 États financiers 1997-1998
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1^{er} octobre 1998 (document HR 98.11.16 RF 09.1)
- 09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 17 octobre 1998 (document HR 98.11.16 RF 09.2)
- 10.1 FCSQ – Mandat d’achat «Techniques d’usinage» (document RM 98.11.16-10.1)
- 10.2 Adjudication de contrats :
 - 10.2.1 Déneigement (document RM 98.11.16-10.2.1)
 - 10.2.2 Système téléphonique (document RM 98.11.16-10.2.2)
 - 10.2.3 Équipement informatique # 4 (document RM 98.11.16-10.2.3)
- 10.3 Cobri Concept Inc.
- 11. Commissaires-parents
- 12.1 École primaire Saint-Luc
- 12.2 Remerciements
- 12.3 Collège de Saint-Césaire
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Sylvie Roussel demande à la Commission scolaire le budget alloué pour les conseils d’établissement.

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, répond que le montant alloué pour un conseil d’établissement pour le primaire est de 400 \$, alors qu’au secondaire, un montant de 500 \$ est alloué.

Madame Annie Desranleau, mère d’Étienne, demande à la Commission scolaire un transport spécial. Elle doit se rendre au coin de Chênevert et Saint-Gérard pour que son fils prenne l’autobus. Il y aurait de la place dans une berline.

Madame Nicole Gagnon intervient pour souligner que les informations fournies par le Département de la jeunesse questionnent les distances de marche imposées aux élèves.

Madame Desjardins, de la rue Rimbaud, demande à la Commission scolaire de reprendre le service de transport tel qu’il était en début d’année, c’est-à-dire, près de sa résidence au lieu de l’embarquement prévu au coin Diderot/Rimbaud. Dossier à suivre.

Monsieur Michel Aerts questionne la Commission scolaire sur le nombre de postes abolis lors de la fusion.

Monsieur Pierre Buisson l’informe du nombre de postes.

Monsieur Réal Côté de la firme Cobri Concept Inc., souligne au Conseil des commissaires que la piétonnière actuelle à Saint-Mathias, emprunte son terrain. Il demande donc au Conseil de reconsidérer l’offre déposée par sa firme pour un terrain vacant.

HR 98.11.16
002

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 19 OCTOBRE 1998 (Document HR 98.11.16 SG 04.1)

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

Que le procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 19 octobre 1998 soit adopté.

Adopté unanimement.

04.2 CORRESPONDANCE :

- 04.2.1 Décret : Paroisse de Saint-Jean-Baptiste (document HR 98.11.16 SG 04.2)
- 04.2.2 Bellefleur, Chartrand, Tétrault – Offre de services
- 04.2.3 Cobri Concept Inc.
- 04.2.4 Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
- 04.2.5 Madame Élane Desjardins, transport

04.3 ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS :

HR 98.11.16
003

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'adopter les règlements suivants :

- 04.3.1 Au directeur général «C C R 03 – 1998» (document HR 98.11.16 SG 04.3.1)
- 04.3.2 Au secrétaire général «C C R 04 –1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.2)
- 04.3.3 Au directeur du Service de l'enseignement aux jeunes «C C R 05 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.3)
- 04.3.4 Au directeur d'école «C C R 06 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.4)
- 04.3.5 Au directeur du Service de l'enseignement aux adultes et à la formation professionnelle «C C R 07 – 1998 (document HR 98.11.16 DG 04.3.5)
- 04.3.6 Au directeur de centre «C C R 08 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.6)
- 04.3.7 Au directeur du Service des ressources humaines «C C R 09 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.7)
- 04.3.8 Au directeur du Service des ressources matérielles «C C R 10 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.8)
- 04.3.9 Au directeur du Service des ressources financières «C C R 11 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.9)
- 04.3.10 Au directeur du Service des technologies de l'information «C C R 12 – 1998» (document HR 98.11.16 DG 04.3.10)

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote :

Ont voté pour : mesdames et messieurs Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon-Guay, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé, Claude St.Pierre.

A voté contre : monsieur Pierre Boudreau.

Pour : 17

Contre : 1

Adopté majoritairement.

Monsieur Pierre Boudreau demande que l'on enregistre sa dissidence.

04.4 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DES GROUPES SOCIO-COMMUNAUTAIRES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DES CENTRES

HR 98.11.16
004

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que les personnes suivantes soient nommées au Conseil d'établissement des centres :

- Centre Chanoine-Armand-Racicot
- Formation générale :
Madame Lise Galipeau «Mouvement scouts/guides d'Iberville»
Madame Colombe Tardif «Centre local d'emploi»
- Formation professionnelle :
Madame Lise Payette «Théâtre de l'Écluse»
Monsieur Francis Kelly «Virage Carrefour Jeunesse Emploi»
- École Professionnelle de Métiers
Madame Martine Groulx «Coffre Inc.»

Adopté unanimement.

04.5 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES ENTREPRISES DE LA RÉGION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DES CENTRES

HR 98.11.16
005

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que les personnes suivantes soient nommées au Conseil d'établissement des centres :

- Centre Chanoine-Armand-Racicot
- Formation générale :
Madame Lorraine Rémillard «Maisons Usinées Rémillard»
Monsieur Gilles Roy «Entrepreneur peintre»
- Formation professionnelle :
Madame Ginette Brunelle «Hôpital du Haut-Richelieu»
Monsieur Francis Kelly «Virage Carrefour Jeunesse Emploi»
- École Professionnelle de Métiers
Monsieur Jacques Cadieux «Garage Jacques Cadieux»
Monsieur Marc Gaudreau «Usinage Furotech Enr.»

Adopté unanimement.

04.6 AUTORISATION DE SIGNER LE CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS ET SES MODIFICATIONS (Document HR 98.11.16 SG 04.13)

HR 98.11.16
006

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le secrétaire général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le calendrier de conservation des documents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, ainsi que toutes ses modifications.

Adopté unanimement.

04.7 DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION POLYVALENTE MARCEL-
LANDRY

HR 98.11.16
007

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la Commission scolaire accepte de réduire de 3 à 2 le nombre des délégués de la Commission scolaire au Conseil d'administration de la Fondation Polyvalente Marcel-Landry, soit : un membre de la direction d'école et un représentant du Conseil des commissaires.

Qu'en conséquence, les règlements généraux de la Fondation de même que la convention entre la Commission scolaire et la Fondation soient revus et corrigés.

Adopté unanimement.

04.8 JOURNÉE D'ÉTUDES

Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint, fait état de la situation prévue pour le 18 novembre, de même que les moyens mis en place par la Commission scolaire.

04.9 NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DES
COMMISSAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION
DU CENTRE DE PLEIN AIR L'ESTACADE

HR 98.11.16
008

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que messieurs Yvon Pineault et Bernard Petit soient délégués par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, pour siéger au conseil d'administration de la Corporation du Centre de plein air l'Estacade.

Adopté unanimement.

05.1 CLIENTÈLE OFFICIELLE AU 30 SEPTEMBRE 1998 (PRÉSCOLAIRE PRIMAIRE
– SECONDAIRE) (Document HR 98.11.16 EJ 05.1)

Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes, dépose et commente la clientèle du 30 septembre 1998.

06.1 REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES À
LA SOCIÉTÉ DE FORMATION À DISTANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES
DU QUÉBEC (SOFAD)(Document HR 98.11.16 EA 06.1)

HR 98.11.16
009

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle, soit nommé représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD).

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
010

06.2 FRAIS ANNUELS EXIGIBLES DE LA CLIENTÈLE ADULTE EN FORMATION GÉNÉRALE (Document HR 98.11.16 EA 06.2)

Considérant que les frais annuels pour les cours à temps plein sont de 70 \$;

Considérant que ce montant est perçu 34 \$ à l'inscription et 36 \$ à l'admission;

Considérant la difficulté que cette répartition engendre au point de vue monnaie à remettre.

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières modifie les frais annuels exigibles de la clientèle adulte en formation générale à 30 \$ pour les frais d'inscription et 40 \$ pour les frais d'admission.

Adopté unanimement.

06.3 RÉSULTATS AU CONCOURS «COUPE DES NATIONS 98» EN CUISINE
(Document HR 98.11.16 EA 06.3)

Monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle, dépose le résultat des épreuves à la Coupe des Nations.

HR 98.11.16
011

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'une lettre de félicitations soit expédiée aux élèves de même qu'au personnel enseignant pour les très bons résultats obtenus.

Adopté unanimement.

06.4 RAPPORT DE LA CLIENTÈLE ADULTE AU 15 OCTOBRE 1998 (Document HR 98.11.16 EA 06.4)

Monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle, dépose le cahier statistiques de la clientèle adulte au 15 octobre 1998.

06.5 AMÉNAGEMENT D'UN ATELIER POUR LA FORMATION EN ÉBÉNISTERIE INDUSTRIELLE (Document HR 98.11.16 EA 06.5)

Considérant le besoin exprimé par les industries en ébénisterie industrielle du Haut-Richelieu et leur engagement à embaucher soixante finissants;

Considérant qu'Emploi-Québec prévoit financer trois à quatre groupes afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre locale en ébénisterie industrielle;

Considérant qu'un atelier à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot contenant les équipements nécessaires à cette formation, a besoin de travaux de réaménagements pour sa remise en opération.

HR 98.11.16
012

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières autorise un montant de 40 000 \$ afin de rendre cet atelier conforme.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS

HR 98.11.16
013

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif «réorientation de carrière», de madame Denise Carreau, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine, à l'école de l'Amitié, soit acceptée à compter du 29 octobre 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
014

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif «affaires personnelles», de madame Brigitte Courtois, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine, à l'école Saint-Jacques de Clarenceville, soit acceptée à compter du 13 octobre 1998.

Adopté unanimement.

08.2 ENGAGEMENTS

HR 98.11.16
015

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Marcel Soucy soit engagé pour combler le poste régulier de tuyauteur au Service des ressources matérielles, à compter du 30 novembre 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
016

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Denis Benoit soit engagé pour combler le poste régulier d'ouvrier d'entretien, classe II, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, à compter du 23 novembre 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
017

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, suite à l'affichage du poste et dans le respect de la convention collective en vigueur, monsieur Denis Viens soit engagé pour combler le poste régulier d'ouvrier d'entretien, classe II, au Service des ressources matérielles, à compter du 23 novembre 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
018

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Francine Vincent soit engagée pour combler le poste régulier temps partiel (17,5 heures/ semaine) de secrétaire d'école à l'école Notre-Dame-du-Sourire, à compter du 23 novembre 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
019

Il est proposé par madame Ghilaine Gasper :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Josée Marceau soit engagée pour combler le poste régulier temps partiel (17,25 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée à l'école Jean XXIII, à compter du 23 novembre 1998.

Adopté unanimement.

08.4 CONGÉS SANS TRAITEMENT

HR 98.11.16
020

Considérant le motif «réorientation de carrière»;

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 23 novembre 1998 au 30 juin 1999 inclusivement, soit accordé à madame Lise Dussault, orthophoniste à l'école Pointe-Olivier.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «santé et épuisement des bénéficiaires eu égard aux 104 semaines de l'assurance-salaire»;

HR 98.11.16
021

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 23 novembre 1998 au 30 juin 1999 inclusivement, soit accordé à monsieur Raymond Deland, ouvrier d'entretien, classe II, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «santé»;

HR 98.11.16
022

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 1999 inclusivement, soit accordé à madame Danielle Pavia, psychologue à l'école Pointe-Olivier.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «affaires personnelles»;

HR 98.11.16
023

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 16 novembre 1998 au 26 février 1999 inclusivement, soit accordé à madame Solange St-Germain, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine à la polyvalente Marcel-Landry.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
024

08.5 CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Diane Dextraze, concierge (moins de 9275 m²) à l'école Chabanel, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans pour la période du 16 novembre 1998 au 14 novembre 2003;
- pourcentage du traitement : 90% de sa tâche;
- congé sabbatique : 14 avril 2003 au 12 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
025

08.6 NOMINATION AU POSTE DE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX ET EN ANIMATION PASTORALE

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Louis-Charles Fontaine soit nommé pour combler le poste de conseiller pédagogique en enseignement moral et religieux et en animation pastorale aux services de l'enseignement, à compter du 23 novembre 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
026

09.1 MAINLEVÉE CONCERNANT LES TAXES SCOLAIRES

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières, sur demande de maître Judith Dorais, notaire, accorde mainlevée pure et simple à «Les Immeubles Industriels St-Jean Inc.» et consent à la radiation de toutes hypothèques et autres droits réels de garantie, créés en sa faveur aux termes de l'acte suivant, savoir :

Avis de saisie du 22 mai 1980 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saint-Jean, sous le numéro 908.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
027

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières, sur demande de maître Guylaine Gaudet, notaire, accorde mainlevée pure et simple à «Les Entreprises Val Richelieu Inc.» et consent à la radiation de toutes hypothèques et autres droits réels de garantie, créés en sa faveur aux termes de l'acte suivant, savoir :

Avis de saisie du 31 décembre 1967 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saint-Jean, sous le numéro 105406.

Adopté unanimement.

09.2 ÉTATS FINANCIERS 1997-1998 :

09.2.1 ÉTATS FINANCIERS 1997-1998, COMMISSION SCOLAIRE PROVENÇAL

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397, de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a donné un avis public en date du 23 octobre 1998;

Considérant que les commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme de vérificateurs Lavigne, Coderre, comptables agréés, et le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland;

HR 98.11.16
028

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que les états financiers de la Commission scolaire Provençal examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1^{er} juillet 1997 au 30 juin 1998 soient acceptés tels que présentés.

Adopté unanimement.

09.2.2 ÉTATS FINANCIERS 1997-1998, COMMISSION SCOLAIRE DE MARIEVILLE

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397, de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a donné un avis public en date du 23 octobre 1998;

Considérant que les commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme de vérificateurs Bellefleur, Chartrand, Tétrault, comptables agréés, et le directeur du Service des ressources financières, monsieur Gaétan de Lamirande;

HR 98.11.16
029

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que les états financiers de la Commission scolaire de Marieville examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1^{er} juillet 1997 au 30 juin 1998 soient acceptés tels que présentés.

Adopté unanimement.

09.2.3 ÉTATS FINANCIERS 1997-1998, COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397, de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a donné un avis public en date du 23 octobre 1998;

Considérant que les commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme de vérificateurs Rocheleau, Labranche, comptables agréés, et la directrice du Service des ressources financières, madame Denise Girard;

HR 98.11.16
030

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que les états financiers de la Commission scolaire d'Iberville examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1^{er} juillet 1997 au 30 juin 1998 soient acceptés tels que présentés.

Adopté unanimement.

09.2.4 ÉTATS FINANCIERS 1997-1998, COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397, de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a donné un avis public en date du 23 octobre 1998;

Considérant que les commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme de vérificateurs Bellefleur, Chartrand, Tétrault, comptables agréés, et le directeur du Service des ressources financières, monsieur Robert Vigneault;

HR 98.11.16
031

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que les états financiers de la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1^{er} juillet 1997 au 30 juin 1998 soient acceptés tels que présentés.

Adopté unanimement.

09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1^{er} octobre 1998 (Document HR 98.11.16 RF 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 1^{er} octobre 1998, pour un montant de 2 478 241,42 \$. Cette liste a été vérifiée par monsieur Luc Mercier.

09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 17 octobre 1998 (Document HR 98.11.16 RF 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 17 octobre 1998, pour un montant de 3 297 076,86 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon-Guay.

10.1 FCSQ – MANDAT D'ACHAT «TECHNIQUES D'USINAGE» (Document RM 98.11.16-10.1)

HR 98.11.16
032

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial, concernant l'achat d'articles en TECHNIQUES D'USINAGE – G 98-99-112.

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage également à respecter le contrat cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s). En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre (d'autres) fournisseur(s) ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ, au montant de 2% du total des achats convenus avant taxes.

Adopté unanimement.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.2.1 DÉNEIGEMENT (Document RM 98.11.16-10.2.1)

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

De ratifier aux soumissionnaires suivants, les contrats de déneigement pour les années 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2202 , tel qu'apparaissant au document RM 98.11.16-10.2.1:

Les Excavations Rosaire Noël Inc., pour l'école Saint-Michel à Rougemont, pour un montant total de 13 400 \$ taxes exclues.

Excavation St-Césaire Inc., pour l'école Saint-Vincent à Saint-Césaire, pour un montant total de 24 549,00 \$ taxes exclues.

Denys Paquette, pour l'école Saint-Joseph à Saint-Paul d'Abbotsford, pour un montant total de 9 900,00 \$ taxes incluses.

Transport Denis Normandin Inc., pour l'école P.G. Ostiguy à Saint-Césaire, pour un montant total de 24 278,00 \$ taxes exclues.

Transport Denis Normandin Inc., pour le centre administratif à Saint-Césaire, pour un montant total de 8 096,00 \$ taxes exclues.

René Bonneau & Fils Inc., pour l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Iberville, pour un montant total de 10 700,00 \$, taxes exclues.

René Bonneau & Fils Inc., pour l'Édifice Honoré-Mercier à Iberville, pour un montant total de 6 980,00 \$, taxes exclues.

René Bonneau & Fils Inc., pour l'école Laflamme à Iberville, pour un montant total de 5 900,00 \$, taxes exclues.

René Bonneau & Fils Inc., pour l'école Chabanel à Iberville, pour un montant total de 5 900,00 \$, taxes exclues.

René Bonneau & Fils Inc., pour l'école Sacré-Cœur à Iberville, pour un montant total de 5 900,00 \$, taxes exclues.

René Bonneau & Fils Inc., pour l'école Hamel à Iberville, pour un montant total de 5 500,00 \$, taxes exclues.

René Bonneau & Fils Inc., pour la polyvalente Marcel-Landry à Iberville, pour un montant total de 39 450,00 \$, taxes exclues.

Les Excavations Vincent et Fils, pour l'école De l'Amitié à Saint-Jean-Baptiste, pour un montant total de 6 800,00 \$ taxes exclues.

D & D Entretien Général, pour l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 3 950,00 \$ taxes incluses.

D & D Entretien Général, pour l'atelier à Iberville, pour un montant total de 2 750,00 \$ taxes incluses.

Les Aménagements Paysagés B.B. Enr., pour l'école d'Henryville, pour un montant total de 4 300,00 \$ taxes exclues.

Les Aménagements Paysagés B.B. Enr., pour l'école Saint-Joseph à Saint-Sébastien, pour un montant total de 2 080,00 \$ taxes exclues.

Orien Rousselle, pour l'école Saint-Alexandre, pour un montant total de 11 042,40 \$ taxes incluses.

Paysagiste Stéphane Thibodeau, pour l'école Sainte-Anne à Sabrevois, pour un montant total de 4 000,00 \$ taxes exclues.

Adams Tonte de Parterre Enr., pour l'école Saint-Jacques à Clarenceville, pour un montant total de 5 196,00 \$ taxes exclues.

Adams Tonte de Parterre Enr., pour l'école Alberte-Melançon à Saint-Paul-Île-aux-Noix, pour un montant total de 10 400,00 \$ taxes exclues.

SEMA, pour l'école de Richelieu (pavillon Curé-Martel), pour un montant total de 6 750,00 \$ taxes exclues.

SEMA, pour l'école de Richelieu (pavillon Saint-Joseph), pour un montant total de 4 750,00 \$ taxes exclues.

Les Entreprises Sylvain Taillieu Enr., pour l'école Jeanne-Mance à Sainte-Angèle-de-Monnoir, pour un montant de 7 625,00 \$ taxes exclues.

Luc Mailloux Inc, pour l'école Notre-Dame-de-Fatima à Marieville, pour un montant total de 8 237,00 \$ taxes exclues.

Luc Mailloux Inc, pour l'école Crevier et le centre administratif à Marieville, pour un montant total de 7 945,00 \$ taxes exclues.

Luc Benoit Transport Enr., pour l'école Pointe-Olivier à Saint-Mathias, pour un montant total de 8 685,00 \$ taxes exclues.

Luc Laguë, pour l'école Providence à Saint-Luc, pour un montant total de 24 100,00 \$ taxes exclues.

Luc Laguë, pour l'école Sacré-Cœur à Saint-Luc, pour un montant total de 15 800,00 \$ taxes exclues.

Luc Laguë, pour l'école Des Prés Verts à Saint-Luc, pour un montant total de 19 200,00 \$ taxes exclues.

Alain Deneault, pour l'école Saint-Jacques à Saint-Jacques-le-Mineur, pour un montant total de 18 590,00 \$ taxes exclues.

Les Excavations Pierre Gagnon Inc., pour l'école Saint-Blaise, pour un montant total de 16 050,00 \$ taxes exclues.

Lise Landry, pour l'école Saint-Joseph à Lacolle, pour un montant total de 17 561,42 \$ taxes exclues.

Entreprises G.S. Prairie, pour l'école Napoléon-Bourassa à l'Acadie, pour un montant total de 18 800,00 \$ taxes exclues.

Roch Dupuis, pour l'école Saint-Eugène à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 13 200,00 \$ taxes exclues.

Roch Dupuis, pour l'école Professionnelle de Métiers à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 19 200,00 \$ taxes exclues.

Roch Dupuis, pour l'école Dr-Alexis-Bouthillier et le centre Saint-Eugène à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 13 600,00 \$ taxes exclues.

Pépinière Jacques-Cartier (84) Inc., pour l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 14 000,00 \$ taxes exclues.

Pépinière Jacques-Cartier (84) Inc., pour les écoles Bruno-Choquette, Félix-Gabriel-Marchand, Beaulieu, le centre Saint-Edmond et l'atelier à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 46 800,00 \$ taxes exclues.

Pépinière Jacques-Cartier (84) Inc., pour l'école Saint-Lucien à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 15 500,00 \$ taxes exclues.

Pépinière Jacques-Cartier (84) Inc., pour l'école Marguerite-Bourgeois à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 16 800,00 \$ taxes exclues.

Pépinière Jacques-Cartier (84) Inc., pour le centre administratif à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 14 380,00 \$ taxes exclues.

Les Excavations J.M. Prairie & Fils Inc., pour l'école Saint-Gérard à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 7 380,00 \$ taxes exclues.

Les Excavations J.M. Prairie & Fils Inc., pour le centre La Relance à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 4 200,00 \$ taxes exclues.

Les Excavations J.M. Prairie & Fils Inc., pour l'école Joseph-Amédée Bélanger à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 11 140,00 \$ taxes exclues.

Les Excavations J.M. Prairie & Fils Inc., pour l'école Marie-Derome à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 12 000,00 \$ taxes exclues.

Antoine Sabourin, pour la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 35 600,00 \$ taxes exclues.

Antoine Sabourin, pour l'école Marie-Rivier à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant total de 11 950,00 \$ taxes exclues.

Antoine Sabourin, pour l'école Aux-Quatre-Vents à Saint-Luc, pour un montant total de 18 200,00 \$ taxes exclues.

Lacaille-Vincelette Transport Inc, pour la polyvalente Mgr-Euclide-Théberge à Marieville, pour un montant total de 18 392,00 \$ taxes exclues.

D'accorder, aux soumissionnaires suivants, les contrats de déneigement pour l'année 1998-1999, tel qu'apparaissant au document RM 98.11.16-10.2.1:

Van Rossum Christian, pour l'école Notre-Dame-du-Sourire à Sainte-Brigide, pour un montant de 1 300,00 \$ taxes exclues.

Ferme Soma, pour l'école Jean XXIII à l'Ange-Gardien, pour un montant de 4 000,00 \$ taxes exclues.

Excavation Daniel Bonneau, pour l'école Frère-André au Mont Saint-Grégoire, pour un montant de 5 000,00 \$ taxes exclues.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
034

10.2.2 SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE (Document RM 98.11.16-10.2.2)

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que le contrat de remplacement du système téléphonique au centre administratif soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, EXCEL TÉLÉCOM, pour un montant de 81 061,56 \$ taxes incluses.

Adopté unanimement.

HR 98.11.16
035

10.2.3 ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE # 4 (Document RM 98.11.16-10.2.3)

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que le contrat, pour l'acquisition de l'équipement informatique pour l'école Sacré-Cœur à Saint-Luc soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, SERVICE INFORMATIQUE DMI INC., pour un montant de 28 510,10 \$ taxes incluses.

Adopté unanimement.

10.3 COBRI CONCEPT INC.

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières accepte la proposition de COBRI CONCEPT INC., à savoir, l'achat d'une partie de terrain de 941,25 m² situé à l'arrière de l'école Pointe-Olivier à Saint-Mathias, pour un montant de 4 592,00 \$.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote :

Ont voté pour : mesdames et monsieur Monique Brière, Magda Farès, Luc Mercier.

Ont voté contre : mesdames et messieurs Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Gilles Loïselle, Nicole Mongeon-Guay, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé, Claude St.Pierre.

Pour : 3

Contre : 15

Rejeté majoritairement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Monsieur Cyrille Cliche s'interroge sur les ristournes de T.P.S. et T.V.Q. Sont-elles remboursées aux écoles?

Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières, souligne que :

- pour tous les montants versés par la Commission scolaire, les ristournes sont centralisées;
- pour tous les montants provenant d'autres sources, les ristournes sont comptabilisées en déduction des dépenses.

Monsieur Cyrille Cliche dépose un projet de résolution du Comité de parents, pour l'obtention de sommes additionnelles afin d'attribuer un montant pour l'O.P.P.

12.1 ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-LUC

Monsieur François Blais demande à monsieur Pierre Buisson si une réponse est parvenue du ministère de l'Éducation, pour le projet de construction d'une école sur le territoire de Saint-Luc.

Monsieur Pierre Buisson répond que nous n'avons rien reçu à date.

12.2 REMERCIEMENTS

Monsieur François Blais demande à la Commission scolaire d'envoyer une lettre de remerciements à deux élèves, Caroline Pierre et Véronique Brown, de l'école Sacré-Cœur de Saint-Luc, pour leur travail en vue d'amasser de l'argent pour les victimes de l'ouragan MITCH.

12.3 COLLÈGE DE SAINT-CÉSAIRE

Compte tenu que certaines informations (coûts d'entretien, coûts de mise en marche, etc.) ne sont pas compilées à date, ce dossier sera discuté à un prochain comité de travail.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 98.11.16
036

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL